



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 2 Août 2021

COMMUNIQUE LA POSTE

PRIME EXCEPTIONNELLE À LA POSTE...

...LES LUTTES DU PRINTEMPS PAIENT MAIS DOIVENT CONTINUER !

- 600 millions d'€ c'est le montant des acquisitions du groupe La Poste au 1^{er} semestre 2021.
- 107 millions d'€ c'est le montant de la prime d'intéressement qui aurait dû être versée en 2021.
- 60 millions d'€ (exonérés de cotisations sociales), c'est le montant que représente la prime exceptionnelle si elle était versée à l'ensemble des 200 000 postiers sur la base de 300 € et ce, sans conditions de critères de présentisme ou autres.

Au détriment de ceux qui créent les richesses : les postiers, La Poste privilégie son développement de croissance externe sur la base du tout financier.

Depuis plusieurs mois, dans de nombreux services de La poste, les luttes se multiplient. Les postières et postiers agissent pour améliorer leurs conditions de travail, pour l'emploi avec la demande d'un plan de dé-précarisation, mais aussi des augmentations de salaires.

La CGT fait signer dans les services, une pétition pour une prime de 1000 € qui a recueilli plusieurs milliers de signatures. Elle traduit les besoins exprimés par les postières et postiers sur les questions du pouvoir d'achat. Les agents exigent une meilleure reconnaissance de leur travail dans une entreprise où les salaires flirtent avec le SMIC.

Les dernières négociations salariales qui s'étaient achevées avec une non-signature des organisations syndicales pour un très honteux 0,20% d'augmentation, suivi d'un non versement de la prime d'intéressement en 2021, avaient été la goutte d'eau d'un trop plein de colère, d'injustice sociale et le flagrant manque de reconnaissance pour les postières et postiers qui sont en 1ère ligne depuis le début de la crise sanitaire. Cela c'était traduit notamment, par une journée de grève massive le 18 mai et le déclenchement de multiples luttes, y compris en période estivale, à l'instar de la grève des facteurs de Gramat dans le Lot.

A n'en pas douter, sans toutes ces luttes, c'était un « o » pointé !

Ce sont bien les multiples mobilisations, sous diverses formes, qui ont permis de créer le rapport de force, de peser sur les choix de La Poste et d'obtenir cette prime !

De 150 à 300 € -au présentisme- c'est inadmissible et insuffisant !

On continue la lutte....

Pour ceux qui vont toucher cette prime, celle-ci permettra de mettre un peu de beurre dans les épinards, mais son faible montant et ses critères d'attribution sonnent une nouvelle fois comme un vent de mépris pour l'ensemble des postières et postiers !

La CGT exige que cette prime soit versée, avec effet rétroactif, à tous les agents, quel que soit le statut, sans condition de présentéisme ou autres. La CGT continue d'exiger une prime de 1000 € et appelle les personnels à signer massivement la pétition CGT.

La CGT FAPT affirme de nouveau que l'urgence est à l'ouverture de véritables négociations salariales à La Poste pour permettre une juste reconnaissance salariale et indiciaire de l'engagement et des qualifications des postières et postiers.

La CGT FAPT appelle les postières et postiers à se rassembler et agir pour les salaires, les conditions de travail, l'emploi et le service public.